



*Le plaisir de l'échange...
et une chambre pour quelques coups de main !*

Les 5 attentes du programme envers les étudiants

- △ Effectuer les coups de main prévus dans la convention d'hébergement
- △ Verser le 1^{er} du mois à l'hôte le dédommagement prévu pour les charges
- △ Prendre une assurance RC (de 80 à 140 francs par an)
- △ Verser à l'Université de Genève une caution de 500 francs, rendue en fin de séjour
- △ Participer aux ateliers de sensibilisation à la vie avec des personnes âgées et à la communication/gestion des conflits

Comment ça marche ?

S'inscrire

- △ Envoyer un **message** à 1h par m² en signalant sa motivation pour ce type de logement
- △ Remplir les **documents d'inscription** remis suite au message
- △ Être disponible pour un **entretien** au bureau (ou par zoom pour les étudiants vivant à l'étranger)

Etre mis en contact avec un ou des hôtes

- △ La phase de mise en contact avec un hôte peut intervenir après quelques semaines ou quelques mois. Cela dépend du nombre d'hôtes qui contactent le programme et de leurs demandes. Il faut parfois deux ou trois mises en contact pour trouver la bonne solution.
- △ Quand un hôte semble intéressant pour un étudiant, l'antenne demande à l'étudiant s'il souhaite être mis en contact et si son dossier peut être remis à l'hôte. Chaque hôte reçoit un à trois dossiers d'étudiants.
- △ L'hôte et l'étudiant fixent un **rendez-vous** et se rencontrent, puis donnent leur réponse.

Signer une convention d'hébergement et emménager

- △ Quand il y a accord, la date d'emménagement est fixée et une **convention d'hébergement** qui résume les conditions d'accueil est **signée** en présence de l'antenne.
- △ Durant les premiers jours de son emménagement, l'étudiant s'acquiesce **des modalités administratives** (assurance, caution, information à l'Office cantonal de la population).

NB : Chance de trouver un hôte : une sur trois ou quatre. Il y a environ chaque année 40 nouveaux étudiants hébergés pour 100 à 150 inscriptions.